



Développer l'agriculture de conservation en Afrique de l'Est

Programme quinquennal s'appuyant sur une approche de coopération triangulaire pour permettre aux petits exploitants agricoles d'Éthiopie, du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement



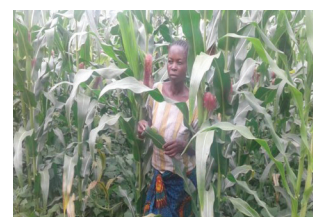
Défi

Un tiers des terres agricoles d'Éthiopie, du Kenya et de la République-Unie de Tanzanie sont gravement dégradées. Les petits exploitants qui pratiquent l'agriculture pluviale sont déjà fortement exposés au risque d'insécurité alimentaire, ce qui devrait s'aggraver à mesure que les précipitations deviennent plus irrégulières. L'agriculture de conservation s'est avérée efficace pour restaurer la santé des sols, améliorer le captage et l'utilisation des eaux de pluie, augmenter le rendement des cultures et la rentabilité des exploitations agricoles, et contribuer à la résilience climatique. En Afrique de l'Est, des organisations de la société civile, des gouvernements et des organismes tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) encouragent déjà l'agriculture de conservation dans une certaine mesure, ce qui offre la possibilité d'intensifier le travail de vulgarisation afin d'accroître l'adoption de cette pratique par les agriculteurs, ainsi que de renforcer la coordination entre de multiples acteurs afin de susciter une réorientation politique au niveau national.

Vers une solution

Le projet, mis en œuvre par la Banque de céréales vivrières du Canada avec le soutien financier du Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement, vise à développer l'agriculture de conservation parmi les petits exploitants agricoles, hommes et femmes, en Afrique de l'Est. Les pratiques traditionnelles de l'agriculture de subsistance se caractérisent par une faible utilisation des intrants agricoles, une grande vulnérabilité à la détérioration des sols et des conditions climatiques de plus en plus variables. L'agriculture de conservation est axée sur l'amélioration de la fertilité des sols et sur l'augmentation de la capacité des sols à retenir l'humidité, ainsi que sur la réduction de l'érosion et de la préparation des sols grâce à des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Le projet améliore donc la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles tout en encourageant la durabilité, en renforçant l'autonomisation des femmes et en réduisant les obstacles financiers. Les activités du projet constituent un moyen efficace de réaliser l'objectif de développement durable 2, en particulier la cible 2.4, qui porte sur la viabilité des systèmes de production alimentaire et la mise en œuvre de pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production. L'approche triangulaire retenue dans le cadre du projet est également favorable à la réalisation de l'objectif de développement durable 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) car elle renforce les moyens de mise en œuvre grâce à un partenariat plus inclusif et dynamique.

Le projet est exécuté notamment en partenariat avec le Réseau africain de conservation du sol (African Conservation Tillage Network – ACT), une entité régionale qui travaille dans les trois pays bénéficiaires du projet (Éthiopie, Kenya et République-Unie de Tanzanie) pour créer des environnements politiques et programmatiques favorables à l'agriculture de conservation en faisant appel à des responsables gouvernementaux locaux, régionaux et nationaux. Le réseau est un partenaire essentiel qui offre des services d'experts concernant les particularités culturelles de l'engagement politique dans la région. Il a non seulement réussi à impliquer les gouvernements dans l'agriculture de conservation, mais, plus important encore, il a mis en lumière les préoccupations et les points de vue des agriculteurs, soulignant ainsi la nécessité d'une réorientation des politiques. La direction et la gestion facilitées par le réseau ont permis d'accomplir des progrès significatifs et inattendus vers la réalisation des objectifs du projet au niveau politique. En Éthiopie, cela s'est traduit par l'établissement de relations étroites entre de nombreux ministères, ce qui a permis de continuer à progresser dans le dialogue politique malgré la restructuration du gouvernement et la rotation du personnel. Les succès remportés sur le terrain en Éthiopie ont permis à la Banque de céréales vivrières du Canada d'obtenir des fonds d'autres sources pour étendre l'agriculture de conservation à différentes régions du pays,



© Banque de céréales vivrières du Canada

et ont été suffisamment convaincants pour que le gouvernement éthiopien recherche maintenant d'autres bailleurs de fonds pour étendre davantage cette pratique.

Dans le cadre du projet, un programme de formation sur l'agriculture de conservation a été élaboré, puis utilisé par les organisations partenaires pour former des agriculteurs, des agents de vulgarisation du gouvernement et des membres du personnel d'organisations non gouvernementales (ONG) locales. Les partenaires ont apporté un soutien continu aux agriculteurs au moyen d'ateliers, de journées portes ouvertes dans des exploitations agricoles et d'échanges entre agriculteurs. Des groupes d'épargne ont été formés pour faciliter l'accès à l'épargne et au crédit au niveau local. En partenariat avec *Farm Radio International*, des contenus radiophoniques ont été élaborés et diffusés en Éthiopie et en République-Unie de Tanzanie pour promouvoir les principes de l'agriculture de conservation,

ce qui a entraîné certains résultats novateurs et durables à l'appui des objectifs de développement durable. La coopération triangulaire a permis à la Banque de céréales vivrières du Canada et au Réseau africain de conservation du sol de travailler ensemble dans les trois pays. Les compétences, la fiabilité et la renommée du Réseau africain de conservation du sol ont permis à la Banque de céréales vivrières du Canada d'accéder à la région et au secteur. À l'inverse, le Réseau a pu rehausser son profil grâce à sa collaboration avec l'organisation canadienne. En outre, cette collaboration a permis de mieux servir l'un des objectifs communs des deux organisations, à savoir l'adoption de politiques plus favorables à l'agriculture de conservation. Des plateformes de partage des connaissances ont été créées dans chacun des pays bénéficiaires, réunissant des ONG locales et internationales, des institutions gouvernementales, des universitaires et des représentants du secteur privé pour favoriser la collaboration et renforcer les capacités du secteur.

En mars 2019, 42 495 agriculteurs (dont 21 450 femmes) pratiquaient deux des trois principes de l'agriculture de conservation, et près de la moitié des ménages agricoles pratiquant l'agriculture de conservation disposaient de nourriture suffisante pour douze mois. Outre le temps gagné grâce à l'agriculture de conservation, les agriculteurs ont déclaré un bénéfice net de 999 dollars canadiens provenant des rendements des cultures, et un peu plus de la moitié des participants ont déclaré que leur ménage était en mesure de répondre financièrement aux besoins du foyer. La participation de femmes au programme a contribué à l'autonomisation des femmes en leur donnant un meilleur accès aux finances du ménage. Le projet a également permis la création de 1 091 groupes d'épargne et de crédit comptant 24 329 membres (18 677 femmes), ainsi que la diffusion de campagnes radiophoniques de promotion de l'agriculture de conservation dans plusieurs régions.

La durabilité du projet est démontrée par l'inclusion de l'agriculture de conservation dans le programme de formation dispensé à tous les agents de vulgarisation agricole en Éthiopie et par l'engagement de la République-Unie de Tanzanie à faire de même, ainsi que par la présence d'un centre multipartite dédié à l'agriculture de conservation au Kenya. Les résultats du projet sont déjà reproduits en ce moment dans d'autres régions d'Éthiopie avec le soutien d'autres bailleurs de fonds. Le Réseau africain de conservation du sol appliquera les enseignements tirés du projet pour mener des recherches et un dialogue politique dans d'autres pays. La Banque de céréales vivrières du Canada procède à une évaluation détaillée du projet afin d'inclure les leçons tirées dans le cadre du dialogue politique et d'informer le travail dans d'autres pays.

Contact :

Nom : M^{me} Theresa Rempel Mulaire

Titre : Responsable du programme d'agriculture de conservation

Entité : Banque de céréales vivrières du Canada

Courriel : trempeulaire@foodgrainsbank.ca

NOM DU PROJET : Développer l'agriculture de conservation en Afrique de l'Est

PAYS/RÉGIONS : Canada, Éthiopie, Kenya, République-Unie de Tanzanie

SÉLECTIONNÉ PAR : Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement

CIBLE(S) DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : 2.4, 17.16, 17.17

SOUTENU PAR : Ministère canadien des affaires étrangères, du commerce et du développement

ENTITÉS D'EXÉCUTION : Banque de céréales vivrières du Canada, Réseau africain de conservation du sol

STATUT DU PROJET : en cours

PÉRIODE DU PROJET : 2015-2020

LIEN URL DE LA PRATIQUE : non disponible